

B

ANNEXE B

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Avant novembre 1993, la publicité gouvernementale est administrée par le Groupe de gestion de la publicité (GGP).

Le GGP va successivement devenir la Direction de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique (DPROP), le Secteur de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique (SPROP), puis la Direction générale des services de coordination des communications (DGSCC).

1993

- 1993, le très honorable Jean Chrétien devient Premier ministre, M. Paul Martin est nommé ministre des Finances et David Dingwall ministre à TPSGC; Ranauld Quail est sous-ministre de TPSGC

1994

- **14 avril 1994**, le Cabinet approuve la nouvelle politique en matière de publicité
- **6 juillet 1994**, entrée en vigueur de la Politique sur la publicité du Conseil du Trésor (Appendice Q)
- **Septembre 1994**, Jacques Parizeau est élu premier ministre au Québec
- **21 novembre 1994**, J. C. Guité envoie une lettre à Richard Neville, SMA, pour se plaindre de la lenteur avec laquelle le Secteur des relations publiques et des marchés de services d'imprimerie (SRPMSI) traite les contrats
- **Décembre 1994**, Allan Cutler et deux autres employés du SRPMSI sont mutés au SPROP
- **6 décembre 1994**, le projet de loi sur la souveraineté est déposé à l'Assemblée nationale du Québec

1995

- **25 janvier 1995**, M. Guité est promu EX-02
- **2 février 1995**, le gouvernement prend une décision qui sera importante sur le plan de la politique : seules les entreprises entièrement détenues et contrôlées par des intérêts canadiens seront retenues pour l'octroi des contrats de publicité
- M. Guité adresse une note de service à Andrée LaRose lui précisant que les cinq agences qui avaient été qualifiées le 3 février 1995 par Patrimoine canadien seront également retenues pour recevoir des contrats de TPSGC-SPROP
- **5 février 1995**, M. Cutler commence à tenir un registre informatisé de ses préoccupations au sujet des pratiques contractuelles au SPROP
- **Février 1995**, Lafleur Communication commence à recevoir un grand nombre de contrats de publicité de TPSGC (même si le nom de cette agence n'apparaît pas sur la liste des fournisseurs qualifiés)
- **20 mars 1995**, la greffière du Conseil Privé, Mme Bourgon recommande au PM Chrétien de débloquer 100 000 \$ pour payer deux agences de publicité (BCP et Groupe Everest) dans le cadre de la stratégie pré-référendaire

- **25 mars 1995**, dans son rapport, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation (DGVE) signale qu'il faudrait vérifier le respect de la Politique sur les marchés
- **30 juin 1995**, le comité de sélection de TPSGC produit son rapport final dans lequel il est recommandé de retenir Lafleur Communication
- **6 juillet 1995**, un second groupe d'agences est ajouté à la liste des fournisseurs qualifiés de TPSGC
- **19 juillet 1995**, Mme Bourgon recommande au PM d'approuver une dépense de 2 600 000 \$ pour acheter des espaces publicitaires sur des panneaux d'affichage, dans le cadre de la stratégie pré-référendaire au Québec
- **Septembre 1995**, Jean Brault assiste au Molson Indy en compagnie d'Alain Renaud et apprend à cette occasion de M. Guité que le SPROP a subventionné cet événement
- **30 octobre 1995**, référendum du Québec
- **23 novembre 1995**, Warren Kinsella, chef de cabinet du ministre Dingwall à TPSGC, adresse une note de service à M. Quail (SM) et à M. Stobbe (SMA) au sujet de l'administration interne de TPSGC

1996

- **Janvier 1996**, l'hon. Diane Marleau devient ministre de TPSGC
- **1^{er} et 2 février 1996**, le Cabinet discute du rapport du comité Massé sur l'unité nationale et recommande d'adopter des initiatives en vue d'accroître la visibilité du fédéral
- **Avril 1996**, TPSGC détermine la somme de 17 millions de dollars nécessaires pour les commandites au titre des initiatives pour l'unité nationale
- **Avril 1996**, M. Cutler refuse de signer des contrats; M. Guité menace de couper son poste
- **16 avril 1996**, première rencontre entre M. Guité et M. Pelletier, chef de cabinet du PM Chrétien
- **29 mai 1996**, Éric Lafleur, v.-p. de Lafleur Communication, envoie à Mme LaRose une liste détaillée des événements commandités devant être administrés par Lafleur

- **1^{er} juin 1996**, premier paiement par Groupaction à Investissements Alain Renaud Inc., pour représentation
- **10 juin 1996**, M. Cutler remet à la DGVE les documents étayant ses allégations
- **11 juin 1996**, M. Guité déclare excédentaire le poste de M. Cutler
- **19 juin 1996**, le PM Chrétien autorise des retraits, à titre provisoire, sur la Réserve pour l'unité afin de provisionner les activités de communication de TPSGC
- **8 juillet 1996**, M. Renaud organise un repas de travail avec le ministre M. Gagliano et son chef de cabinet, Pierre Tremblay
- **Juillet 1996**, rétention des services de Ernst & Young pour effectuer une vérification au SPROP

1997

- **Mars 1997**, M. Guité décide qu'un nouveau concours est nécessaire afin de sélectionner des agences de publicité pour le SPROP
- **22 et 23 avril 1997**, des agences de publicité font des présentations au comité de sélection de TPSGC et les 10 agences soumissionnaires sont retenues comme fournisseurs qualifiés pour les services de publicité de TPSGC
- **Avril 1997**, première contribution en espèces non déclarée de Groupaction au PLCQ
- **10 juin 1997**, l'honorable Alfonso Gagliano devient ministre de TPSGC
- **28 juillet 1997**, le comité de vérification et d'examen de TPSGC se réunit pour discuter du rapport de Ernst & Young
- **Septembre 1997**, le sommaire du rapport de Ernst & Young est envoyé au Conseil du Trésor
- **30 septembre 1997**, deuxième note de service de M^{me} Bourgon au PM Chrétien relativement à l'administration de la Réserve pour l'unité
- M. Guité est promu EX-03
- **Novembre 1997**, le SPROP et le SRPMSI sont fusionnées pour former la Direction générale des services de coordination des communications (DGSCC)

1998

- **Février 1998**, M. Brault est contacté par Renaud qui lui indique que le PLCQ est en grandes difficultés financières (Groupaction remettra ensuite 63 500 \$ à la société de Renaud)
- **1^{er} avril 1998**, l'agence de coordination va servir aux contrats de commandites
- **1^{er} avril 1998**, M. Guité est promu EX-04 par intérim
- **Automne 1998**, troisième contribution en espèces de Groupaction au PLCQ
- **1^{er} octobre 1998**, Groupaction se porte acquéreur de l'agence Gosselin
- **1998-1999**, 35 millions de dollars de la Réserve pour l'unité sont transférés à TPSGC pour le Programme de commandites

1999

- **Janvier 1999**, le personnel de la DGSCC remet à M. Guité une ébauche des lignes directrices et des critères pour les commandites
- **21 janvier 1999**, M. Guité envoie une liste de sept commandites proposées à MM. Gagliano et Pelletier
- **Février 1999**, le chef de cabinet de M. Gagliano, Pierre Tremblay, prend le poste de directeur exécutif de la DGSCC
- **31 août 1999**, M. Guité prend sa retraite de la fonction publique – Pierre Tremblay lui succède
- **Septembre 1999**, premières demandes d'information du *Globe & Mail* au sujet du Programme de commandites

2000

- **2000**, le Conseil du Trésor recommande que tous les ministres responsables de programmes de subventions et de contributions conduisent une vérification des programmes; TPSGC considère que les commandites constituent un programme de ce genre
- **11 janvier 2000**, le *Globe & Mail* réclame tous les dossiers concernant les budgets de commandites à TPSGC depuis 1994-1995

- **Février 2000**, une vérification interne du Programme de commandites est ordonnée
- **Avril 2000**, les lignes directrices sur les commandites sont établies, mais elles ne sont pas officiellement adoptées
- L'ébauche des lignes directrices est envoyée aux agences de communication qui travaillent sur les dossiers de commandites pour la DGSCC
- **26 juillet 2000**, une communication interne révèle que M. Stobbe veut que l'on retire du rapport de Ernst & Young de 2000 toute allusion à la vérification de 1996
- **31 août 2000**, préparation du rapport de vérification interne
- **Septembre 2000**, Groupaction met un terme au contrat les liant à M. Renaud
- **20 septembre 2000**, le ministre Gagliano est informé des résultats de la vérification et ordonne à l'équipe de vérification d'examiner les 10 p. 100 restant des contrats de commandites

2001

- **Janvier 2001**, une filiale de Groupaction se porte acquéreur de M. Lafleur Communication
- **Avril 2001**, Janice Cochrane devient SM à TPSGC
- **2001**, TPSGC invite les agences intéressées à lui adresser des soumissions pour des services de commandites et de publicité
- **16 novembre 2001**, Pierre Tremblay démissionne de son poste de directeur par intérim du Programme de commandites

2002

- **Janvier 2002**, l'honorable Don Boudria devient ministre de TPSGC
- **25 janvier 2002**, les agences de communication sont convoquées pour rencontrer les représentants de Communication Canada au sujet des exigences qu'imposent les nouvelles lignes directrices
- **25 février 2002**, le ministre Boudria approuve un « plan d'action » pour le Programme de commandites
- **Mars 2002**, le ministre Boudria demande à la vérificatrice générale de faire enquête sur trois contrats accordés par TPSGC

- **6 mai 2002**, la vérificatrice générale recommande au ministre Boudria que son service effectue une vérification complète du Programme de commandites de 1997 à 2001
- **23 mai 2002**, le PM annonce un plan d'action en huit points destiné à restaurer la confiance des Canadiens dans l'intégrité du gouvernement
- **26 mai 2002**, l'honorable Ralph Goodale devient ministre de TPSGC
- **27 mai 2002**, le ministre Goodale suspend le Programme de commandites
- **Septembre 2002**, le Programme de commandites est réactivé après une période d'essai
- **Octobre 2002**, la direction générale des Ressources humaines de TPSGC retient les services de Kroll Lindquist Avey pour effectuer un examen administratif du Programme de commandites
- **17 décembre 2002**, première annonce publique du Programme de commandites

2003

- **4 février 2003**, Kroll produit son rapport d'analyse de 136 dossiers
- TPSGC retient les services de Me Jacques Demers pour diriger un comité chargé de recommander des mesures disciplinaires contre certains employés
- **Juin 2003**, David Marshall devient sous-ministre à TPSGC
- **Décembre 2003**, l'honorable Paul Martin devient PM et annule le Programme de commandites

2004

- **10 février 2004**, le rapport de la vérificatrice générale est rendu public
- **19 février 2004**, le BCP nomme le juge Gomery en qualité de commissaire pour faire enquête sur les activités de commandites et de publicité
- **7 mai 2004**, le commissaire publie sa déclaration préliminaire
- **7 septembre 2004**, début des audiences publiques à Ottawa

2005

- **28 février 2005**, début de la phase I-B des audiences publiques à Montréal
- **18 mai 2005**, présentation du rapport des juricomptables Kroll Lindquist Avey à la Commission
- **17 juin 2005**, fin des audiences